

Honn. — Pêche. — Le sieur Huon, âgé de 33 ans, ouvrier agricole, a porté plainte contre un nommé Alois Debière, âgé de 23 ans, qui lui a soustrait divers objets d'habillement d'une valeur de 30 fr.

Lannoy. — Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira en session extraordinaire le mardi 2 juillet, à 8 heures précises du soir, en la salle ordinaire des délibérations.

Ordres du jour : comptes et budgets.

TOURCOING

LES CERCLES CATHOLIQUES

Depuis que le Pape, appelé le Pape des ouvriers, sans doute parce que ces derniers l'entretenaient de leurs deniers, a fait entendre à tous ses frères et à toutes ses sœurs en Jésus-Christ, du fond des cachots de St-Pierre qu'il donnait la main à la République française pour tonner de la paralyser et la posséder, les catholiques de Tourcoing ont changé de tactique.

Ces derniers, n'embrassant autrefois que la mule du représentant de Dieu : ils embrassent aujourd'hui, en plus, la bourgeoisie républicaine et aux ouvriers a qui ils montraient le pied, ils donnent maintenant la main.

C'est une façon comme une autre de faire montre de reconnaissance et de prouver qu'on s'organise ferme pour résister au mouvement socialiste.

Car il est une chose qu'il ne faut pas oublier : si les cléricaux, si les habitants des sacristies de France et de Navarre, s'agitent si furieusement comme des diables dans un hémicycle et concluent avec les opportunistes des alliances que ces derniers sont les premiers à proposer, c'est uniquement pour essayer d'enrayer la propagande faite dans les milieux ouvriers et intelligents par les militants socialistes, les piéces, ces galeux, d'où vient le mal et dont les idées sont partout acclamées et adoptées.

Ces résistances, mort nées, apparaissent aux yeux des infidèles sous la forme de syndicats créés avec l'appui des prêtres, comme le syndicat mixte de l'industrie textile de Roubaix et de Tourcoing et de cercles catholiques d'études sociales, créés avec le même appui et les mêmes intentions papales comme ceux de Roubaix et de Tourcoing.

Dans ces cercles d'études, celui de Tourcoing, par exemple, sont embrigadés des ouvriers qui dans l'espérance d'obtenir une place au paradis et une situation quelconque sur la terre, se persuadent qu'il est honorable de travailler sa classe, de servir le passé et de tourner le dos à l'avenir en combattant le socialisme sans le connaître.

Le plus bel ornement des cercles catholiques d'études sociales de notre ville, est un nommé Decoppin. C'est du moins ce que certaines personnes m'ont affirmé.

Je n'ai pas l'honneur de le connaître, mais ce que je sais, c'est que dans de très rares occasions privées, quand il parle du Christ il en a plein la bouche et qu'il ne fait qu'une bouche de gâteaux de socialistes dont les théories détruisent, vous le savez, la famille, la religion, la patrie et la propriété.

Ce doit être un homme fort que ce catholique pour soutenir de pareilles choses, sans l'aide d'aucun argument sérieux, d'aucune preuve solide.

J'aime à croire que si tous nos adversaires lui ressemblent, le monde sera socialiste avant qu'il ait atteint l'âge de s'endormir avec la grâce de Dieu. Et le pape lui-même devra se résoudre à cette solution avant qu'il n'ait résolu la question sociale avec sa condition ouvrière.

Charles VERECQUE.

LES FEMMES RECEVEUSES

à la gare de Tourcoing

Nous apprenons indirectement qu'à partir du 15 juillet prochain, ce sont des femmes qui délivreront les tickets à la gare. Deux femmes sont, à cet effet, désignées pour remplacer les receveurs ordinaires. Les receveurs actuels ont, si nous ne nous trompons pas, l'un 1.800 et l'autre 2.000 fr. d'appointements par an.

D'autre part, ils ont la chance d'être un jour commissionnés.

Or, voyez le bénéfice que va réaliser de ce chef la compagnie du Nord. Les femmes n'auront un salaire que de deux francs par jour, chacune.

Mais que voulez-vous, les actionnaires sont si pauvres qu'on ne peut pas leur refuser le désir qu'ils ont d'employer des femmes pour empocher la moitié du salaire des hommes.

Quatre autres femmes, nous assure-t-on, seront aussi employées, dans un service, celui des marchandises, peut-être, d'ici quelque temps.

Six femmes remplaceront donc à la gare des hommes. Nous ne pouvons que déplore la tendance qu'ont les capitalistes à éliminer, dans toutes les industries, les hommes pour les remplacer par des femmes et de constater la rapidité dont ils font preuve.

C'est peu, direz-vous. C'est vrai, mais que les hommes s'organisent et changent leur situation eux-mêmes.

Une bataille nocturne. — Mardi soir, des briquetiers du Halot, fêtèrent St-Pierre, le patron de la corporation. Ils s'amusaient grandement dedans et en dehors de leurs huttes. A minuit, ayant passablement arrosé la fête, le cerveau de chacun fut échauffé. Quatre d'entre eux se prirent de querelle. Des coups de poing furent échangés avec force.

La police fut prévenue. Le commissaire se rendit sur les lieux. On était venu dire que le sang avait coulé avec abondance. Quand il arriva, la bataille ne s'était pas terminée. Les quatre batailleurs étaient arrêtés. Ce sont des flamands, ils ne parlent pas le français; par conséquent on ne comprend très difficilement. Demain nous publierons leurs noms.

Voici les noms des briquetiers arrêtés : Longe Jacob, Alvin, Deneker Auguste, Vanleyneille Jonas, Dewert, Gonorcouteils tous quatre, demeurant au Halot.

Concert. — La musique municipale donnera aujourd'hui à 11 heures du matin, dans la cour d'honneur de l'Hôtel de Ville, une audition publique dont voici le programme :

1. Les Girondins, ouverture dramatique. 2. Aubade printanière. 3. Une fête à arranger. 4. Fontaine sur Samson et Dalila. 5. Un jour de fête en Norvège. 6. Le Sansonnet.

Des chaises seront mises à la disposition du public.

Un jeune homme fraudeur. — Un jeune homme de 16 ans, Charles S..., tenu par le commissaire de police, a été arrêté près de Watrelos par les exposés Louis Descamps et Arthur Guille, de la brigade de Tourcoing.

Charles S... était porteur de 7 kilogrammes de poivre de fraude.

Foire de Tourcoing. — La foire annuelle de Tourcoing sera ouverte, d'après un arrêté pris par le maire, le 28 juillet. Ne devant avoir qu'une durée de dix jours, elle sera fermée le 7 août à minuit.

Les marchands forains peuvent dès à présent envoyer à M. le commissaire central leurs demandes et réclamations.

Accident. — Un vélocipédiste, Victor Bruqueval, 24 ans, boulanger, passait vendredi, dans la soirée, rue du Haze. Une petite fille de 8 ans, Leclercq Julienne, vint se jeter sur la bicyclette. Elle fut renversée, ne portant que quelques légères contusions.

Un mari méchant. — Pour avoir battu sa femme, le nommé Desmet Frédéric, rue du Violon, a été condamné à un mois de prison.

Argent perdu. — Madame Dewavrin, rue Notre-Dame-des-Anges, a perdu un portefeuille contenant 25 francs, soit un louis de 20 fr. et le reste en argent de poche.

Cette somme a été perdue entre les rues du Bonquet et de Lille.

Un homme disparu. — François Vandepuette, boulanger, rue de Wavrin est disparu de son domicile depuis plusieurs semaines.

Il était vêtu d'un pantalon gris, d'un veston bien d'usage en queue de cheval, chaussé de bottines à élastiques.

Vandepuette porte une tache de vin au bras droit et une tache à l'œil droit.

Vagabondage. — Les nommés Desreux Frédéric, matelot, demeurant à Roubaix et Broqueville Louis, demeurant rue du Pile ont été arrêtés la nuit d'avant-hier. Ils étaient couchés dans la briquetterie du Malot.

AVIS AUX VELOCIPÉDISTES. — Un vélocipédiste Lagionie Louis, rue Desurmont a été gratifié d'un procès-verbal pour avoir couru à une allure trop rapide.

Les ventes des travailleurs. — Une ouvrière étiruse, Marie Vercauteren, 31 ans, rue du Collège, voulait faire passer dans sa machine en marche un ruban de laine. Mal lui en prit, car elle eut aussitôt la main gauche prise dans son étiruse.

Il en résulte de fortes contusions et l'amputation d'un doigt sera peut-être nécessaire. Le docteur Bourgeois a donné les soins.

Le médecin demandera plusieurs mois. L'enfant est arrivé chez M. Pollet, rue de Dunkerque.

Mouvement ouvrier. — Section de Tourcoing. — Le reconnaissance du groupe à l'égalité, rue de la Blanche-Porte, aura lieu dimanche, à six heures du soir.

Tous les membres de la section qui voudront y participer sont priés d'être exacts.

ÉCOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE WAGNONVILLE (près Douai)

Les examens d'admission auront lieu le lundi 12 août, à neuf heures du matin, à la sous-préfecture de Douai.

Les candidats doivent avoir 13 ans au moins et 18 ans au plus dans l'année de l'admission.

Le prix de la pension est de 450 fr. par an.

Des bourses, pouvant être fractionnées, seront accordées au nom de l'Etat et du département.

Les demandes de bourses devront être adressées au directeur avant le 15 juillet et les demandes simples avant le 1er août.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au directeur.

LILLE

LES EXPLOITÉS DE LA VILLE

Les gardes de nuit. — On sait que les gardes de nuit sont, pour la plupart, des ouvriers sans travail et sans moyen de pouvoir trouver ce petit emploi, pour se procurer quelques ressources.

Ces humbles serviteurs sont dignes d'intérêt et méritent de la part de l'Administration le meilleur des traitements.

Ils commencent leur service dès sept heures du soir et terminent vers sept heures du matin.

Ils font, avec la police locale, des patrouilles, qui ne sont pas toujours sans danger pour eux.

Ils ont, le service est encore passable, quand ils ne sont pas chagrins par les averse. Mais c'est en hiver que la besogne est dure, car quelque temps qu'il fasse, pluie, vent, gelée, grêle ou neige, il faut quand même que nos braves gardes arpentent nos rues, l'œil aux aguets, risquent des bronchites et des fluxions de poitrine pour un salaire, somme toute, dérisoire.

Seulement, on en a trouvé un endormi dans le poste où il devait exercer sa surveillance. Cela a suffi pour obliger tous les gardes de nuit à exercer dorénavant leur surveillance en dehors du poste.

Cette mesure est un peu vexatoire, surcette des gardes de nuit car ceux-ci trouvent cette punition imméritée. Ils considèrent que si ne doivent pas être punis pour la faute d'un seul ou de quelques-uns.

C'est pendant les mauvaises saisons que cette mesure paraît excessivement vexatoire.

Notre ville a 40 gardes de nuit à son service : elle les paie à raison de trois francs par nuit. Ce n'est réellement pas suffisant.

Nous espérons que cette protestation suffira pour montrer à M. le Maire qu'il y a autre chose à faire comme réforme dans l'organisation de la police.

H. G.

LES FÊTES D'ESQUERMES

Les fêtes d'Esquermes ont commencé, hier, par une distribution de vivres aux familles nécessiteuses.

Le soir, à 8 heures 1/2, une grande réception était préparée, à la gare, en l'honneur du seigneur d'Esquermes, M. de Looz.

Vers neuf heures moins le quart, un personnage qu'on nous assure être M. Loyer, député de la 2e circonscription de Lille, habillé de velours rouge, couvert d'un manteau d'apparat bordé d'hermine, prenait place dans un landau et était de quatre chevaux, accompagné de courtisans en habits noirs.

Des pages, portant des torches formaient la haie autour de la voiture.

Des cavaliers, et un nombre assez considérable de curieux formaient la suite du cortège qui a suivi l'itinéraire suivant :

Rues Faidherbe, des Marchands, Grand-Place, rue Nationale, boulevard de la Liberté, rue Léon-Gambetta, Colbert, Nationale, place de Tourcoing, boulevard Bigo-Danel, rue d'Isly, de Looz et d'Esquermes dans toute sa longueur, où aura lieu la dislocation.

La musique des Amis réunis de Wazemmes a joué pendant cette longue marche les airs redoublés les plus entraînants de son répertoire.

Des bombes ont été lancées sur tout le parcours du cortège.

Nous souhaitons bonne chance et beaucoup de succès aux organisateurs de ces fêtes qui promettent d'être très brillantes.

L'AFFAIRE des FAUX MONNAYEURS

Nous avons dit hier, que M. Vitry avait interrogé les faux monnayeurs, sans pouvoir leur arracher d'aveux.

Jean Vercauteren, au cours d'un second interrogatoire, a déclaré que les pièces d'argent qui lui étaient venues à la main par lui dans la rue des Trois Anguilles, rue Négrier, alors qu'il travaillait à des trappes de terrassement dans ce même endroit.

Vercauteren, a en effet travaillé à des travaux de terrassement, rue Négrier, pour le compte de M. Lévêque, entrepreneur.

D'après, les dires de ses compagnons de travail, il aurait même joué, une petite comédie, qui n'avait d'autre but que de le mettre à l'abri, le cas échéant.

Al un certain moment, il quitta son travail, se disant indisposé et dissimulant un oeil assez volumineux sous son vêtement.

Il avoua plus tard à un de ses compagnons qu'il avait découvert dans le trou qu'il creusait une certaine quantité de zinc et de cuivre, qu'il était allé vendre immédiatement.

Le lendemain de ce jour, il offrit à un autre de ses camarades, Joseph Deckmyn, de le suivre en Belgique lui offrant une vie facile et assurée. L'autre avait accepté, mais malheureusement pour eux, la justice s'interposa tout à coup.

Nous avons relaté l'arrestation et l'incarcération dans notre précédent numéro. L'enquête qui se poursuit activement fera prochainement la lumière complète sur cette affaire.

LES ACCIDENTS

Hier, vers trois heures après-midi, le jeune Henri Nisse, 5 ans, demeurant chez ses parents, square Ruillat, 67 était monté derrière un camion qui passait rue des Tanneurs. Le cocher l'ayant aperçu il voulut descendre, mais une voiture venant en sens inverse le renversa et lui passa sur les jambes. L'enfant eut la cuisse droite fracturée.

Il a été transporté à l'hôpital Saint-Sauveur.

Vers deux heures après midi, M. Victor Martin, 30 ans, modéleur, habitant rue Léon-Gambetta, 182, travaillait dans ses ateliers, rue de Carvin, 9 bis. Il eut le bras droit pris dans les engrenages d'un moteur à gaz et se fit une plaie de dix centimètres de longueur. Le sang coulait à son domicile, il reçut les soins du docteur Desort, qui déclara qu'il ne pourrait reprendre son travail avant deux mois.

SURCROÛT

Hier, M. François Poinst, 28 ans, s'est pendu dans sa chambre, rue du Grand-Balcon, 28. Il a été trouvé suspendu à une ceinture de cuir, derrière une porte.

Dans une lettre qu'il avait laissée sur la table, il disait qu'il se suicidait à la suite de menaces de dénonciations dont il a été l'objet. On ne sait de quelles dénonciations il voulait parler.

Vol de montres. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, le nommé Camille Parren, 24 ans, barmen, demeurant à Haubourdin et travaillant chez M. Delucchi, rue Adolphe, 14, enleva à deux de ses camarades de travail, deux montres en argent.

Ceux-ci portèrent plainte et le voleur fut arrêté. Les montres volées furent retrouvées dans la cour de l'assise sous un tas de bois.

Arrestation d'un voleur. — Il y a deux mois environ, deux agents de sûreté, en tournée à Saint-Maurice, surpris dans leur individu occupé à voler les plantes à un horticulteur chez lequel ils s'étaient introduit avec effraction.

A la vue des agents, les voleurs prirent la fuite et les agents ne purent saisir que la charrette à bras de laquelle ils chargeaient les plantes volées.

Or, il y a quelque temps, la police d'Esquermes invita pour escroqueries commises à La Madeleine, Looz et Haubourdin, le nommé Dosscher. Cet individu fut transporté au parquet de Lille et, coura d'un interrogatoire qu'on lui fit subir, déclara avoir l'auteur de vol commis à St-Maurice et aussi d'autres vols commis chez des horticulteurs de la région et du cimetière de l'Est.

CONSEIL D'AMI

Si tu tiens à blanchir ta peau,
Lave les mains, lave la face
A l'incolore et fin Congo,
Savoir que nul autre n'a.
Expert, au Sauveteur Victor Vaisier.

LE NORD

La Bassée. — Réunion publique. — Dimanche 7 juillet, avec le concours des citoyens Emile Schier, d'Houplines, et H. Ghesquière, rédacteur au Réveil du Nord.

Salomé. — Réunion publique. — Réunion publique, dimanche 7 juillet, avec le concours des citoyens Emile Schier, d'Houplines, et H. Ghesquière, rédacteur au Réveil du Nord.

Armentières. — Centenaire de la fondation du corps des sapeurs-pompiers. — A l'occasion du centenaire de la fondation du corps des sapeurs-pompiers, une grande fête musicale et internationale sera offerte aux compagnies de sapeurs-pompiers et aux sociétés d'harmonies et fanfares, le dimanche 18 août 1895.

Il y aura 3.650 fr. de prix et primes offerts aux compagnies et sociétés qui participeront à cette solennité.

Le tirage au sort des primes aura lieu dans le grand salon de l'hôtel de ville, à 8 heures du soir, en présence des autorités et de la commission des fêtes.

La distribution des prix et primes se fera à l'issue du concert.

Des démarches seront faites auprès des compagnies de chemins de fer pour obtenir une réduction de prix sur les parcours.

Nous publierons ultérieurement la liste des primes et prix pour les compagnies de sapeurs-pompiers.

Convocation. — Toutes les sections du parti ouvrier d'Armentières et environs

ont convoqués en congrès pour le lundi 11 juillet, à 8 heures du soir, à l'estaminet de la Place Verte, place du Rond Point.

Ordre du jour : les élections au conseil général.

CAMBRAI

Canal. — Conférence. — Dimanche 30 juillet, à 5 heures du soir, salle Favreuil, conférence publique et contradictoire par les citoyens Léon Delabre et Gosselin.

Entrée libre.

Candry. — Chambre syndicale. — La chambre syndicale des ouvriers tullistes et similaires se réunira aujourd'hui dimanche 30 juillet à 8 heures du soir en son local habituel.

Tirage d'obligations. — Le tirage au sort des obligations de l'Hôtel de ville a eu lieu le 20 juin dernier.

Sont remboursables les obligations portant les numéros suivants : 118, 88, 102, 134 60, 95, 33, 18.

Les contribuables de notre ville seront peut-être heureux d'apprendre que cet emprunt de 600,000 fr. pour construction de l'Hôtel de ville émis en 1875 pour une durée de 23 ans rapporte aux bons bourgeois porteurs de titres, la bagatelle de 5, 1/2 o/o.

Tombola. — Le comité d'organisation du concours électoral de musique annonce que le tirage de la Tombola aura lieu le dimanche 7 juillet.

Les 1000 fr. de prix sont répartis en 40 lots dont le premier a une valeur de 150 fr.

DOUAI

Suites mortelles d'un accident. — Le jeune Marcel Dubois, âgé de 20 mois, demeurant avec ses parents, rue St-Julien, 22, était tombé, comme nous l'avons dit, dans un chaudron d'eau bouillante. Le pauvre enfant avait les yeux brûlés, la vue complètement éteinte. Au milieu d'atroces souffrances, il a succombé vendredi matin vers 8 h. 1/2.

Basse-cour dévalisée. — Des malfaiteurs se sont introduits dans la cour de l'estaminet situé près de l'École d'agriculture de Wagnonville et y ont dérobés des poules et des lapins. Des empreintes de pas ont été relevées par la gendarmerie qui a ouvert une enquête.

VALENCIENNES

Acte de dévouement. — Jeudi vers 3 heures de l'après-midi, le jeune Holtzer Léopold, âgé de dix ans jouait sur le bord de l'Escaut avec ses camarades lorsqu'un faux mouvement le précipita dans le canal.

Le sieur Gourdin Désiré, journaliste, âgé de 32 ans, habitant rue Saint-Jacques, témoin de l'accident, se jeta résolument à l'eau et sauva heureusement pour ramener sain et sauf sur la berge le jeune Holtzer qui avait été entraîné par le courant.

Nous signalons à qui de droit la conduite courageuse de Gourdin Désiré qui d'aillieurs fut paré en accomplissant son acte de dévouement.

Hier, vers quatre heures, le tramway de Saint-Amand a déraillé dans la rue de Paris, à l'angle du croisement et la circulation des voitures a été interrompue pendant un quart d'heure.

Si l'accident s'était produit le matin pendant le moment où les conducteurs des deux trains attelés qui circulent alors dans cette partie de la ville, l'aurait trouvé d'autant plus mauvais que ces faits regrettables se reproduisent souvent et que c'est au mauvais entretien de la voie qu'il faut les attribuer.

L'ingénieur a besoin d'être relevé de quatre centimètres, c'est à tel point que le mécanicien est obligé de traverser ce passage avec une lenteur qui rappelle celle des chars primitifs. Sans cette précaution nous aurions vingt déraillements par jour.

Nous signalons le cas à l'attention de M. l'ingénieur, directeur des travaux de la Cie des tramways de Valenciennes, persuadés qu'il y apportera promptement amélioration.

Récompenses. — Parmi les récompenses décernées à l'Exposition de Valenciennes, nous avons le plaisir de relever les noms de deux sociétés philanthropiques et humanitaires : l'« Avenir du Proletariat » et la « Dotation de la Jeunesse de France » qui ont obtenu les deux seules récompenses (médailles d'argent) accordées à la section d'Economie sociale. Les sociétés concurrentes étaient cependant nombreuses.

Vieux-Condé. — Ducasse. — La ducasse de Vieux-Condé, la plus belle de la région, promet d'être brillante cette année.

Les attractions ne manqueront pas : de nombreux forains ainsi que divers jeux sont installés sur la place ; un tir à l'arc comprenant 1200 francs de prix sera donné le dimanche aux nombreux amateurs des environs. En outre, la musique donnera lundi un concert sur la place du Centre.

Le programme de ce concert est des mieux choisis et la population Vieux-Condé n'en passera certainement une heure agréable à l'écouter.

Justité d'ajouter que de nombreux bals divertiront la jeunesse pendant les trois jours.

Escadron. — Les ventes des travailleurs. — Avant-hier le jeune Descamps Jean-Louis, 14 ans, a eu, le pied gauche écrasé par une berline à la fosse Srin-March.

Demain. — Accident de travail. — Ernest Dhainaut, âgé de 29 ans, ouvrier aux forges et hauts fourneaux a eu le médus droit écrasé par la chute d'un rail.

A la verrerie Houtard, le nommé Henri Theriot a eu l'annulaire droit écrasé en tirant brusquement la palette du collecteur du four.

AVIS

Si vous voulez des appareillages de bonne qualité, à des prix modérés, adressez-vous à la

Maison J. BARBRY

Bandagiste-Herbortiste diplômé, breveté S. G. D. G.

11, rue du Bois, 11, Roubaix

Bas contre les varices, confectionnés et sur mesure, d'une fabrication irréprochable. — Ceintures abdominales pour dames, de tous genres et sur mesure — Injecteurs à suspendre et autres et tous accessoires. — Fabrication spéciale des ceintures herniaires à coutures sans ressort d'acier, système Barbry, breveté s. g. d. g. réduisant toutes les hernies, même le plus difficiles.

BANDAGES A RESSORT CLASSIQUES.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 20 Juin 1895

LILLE

LE DRAME DE LA MADELEINE

Nos lecteurs ont encore présent à la mémoire le drame conjugal qui s'est déroulé à la Madeleine le 15 mai dernier, un nommé Auguste Lelou, 35 ans, raffiné de sucre, a frappé sa femme de 3 coups de couteau dont un à l'aîne gauche et deux à sa ventre.

Les renseignements fournis sur l'inculpé sont bons, il est honnête et brave. Tout autre sont ceux obtenus sur sa femme qui a la réputation d'une ivrognesse, paresseuse et d'une moralité douteuse.

C'est le tribunal se montre-t-il indulgent et condamne Auguste Lelou à 6 mois de prison avec sursis.

Autres condamnations. — Marie Devos, 1 mois de prison par défaut. — Vyverman, 15 jours par défaut. Pour adultère et complicité. — Delmotte et Delischop pour escroquerie, Delmotte, 8 jours de prison avec sursis. Delischop acquitté. — Brochaert Léopold, 6 jours pour outrage, Marie Burin, 8 jours pour coups et blessures. — Nathalie Declercq, 1 mois et 5 francs d'amende pour mendicite outrage et ivresse. — Léon Deynck, 40 jours de prison pour coups et blessures. — Joseph Ladoux, un mois et 5 francs pour outrage à la pulcr et ivresse.

De Raelt Camille, 20 jours pour coups, blessures, violences et voies de fait.

Verschuer Louis, 15 jours de prison pour coups.

Mellemeester Henri, 2 mois pour mendicite.

Béné Paret, 2 mois et Arthur Vandewyckel, 6 mois. Tous deux pour infraction à un arrêté d'expulsion. — Cyppers, 1 mois et Hasquette, 15 jours pour vol. — Amédée Moullet, 8 amandes de 5 fr. pour infraction à la loi de septembre 1848 et une amende de 15 fr. pour infraction à la loi 1892. — Alfred Riquier, 1 mois de prison avec sursis pour escroquerie. — Louis Schotte, 16 fr. d'amende pour coups.

Verbanne Charles, sur opposition, est condamné à 2 mois de prison pour coups. — Colaret Modeste, pour coups et ivresse, 1 mois et 5 fr. d'amende. — Pennequin Melchior, pour coups et ivresse, 15 jours par défaut. — Blanquet Mathieu, pour coups, 8 jours. — Devincq Léon, 30 ans, chauffeur, 40 jours, pour coups et blessures.

ÉTAT-CIVIL

Roubaix. — Naissances. — Marie Vanderschachte rue de Leers, Maison Tribaut. — Léopold Cléary, rue Grétry, 36. — Alexandre et Félix Depreterre, rue Meyereck, maison Thierghien, 2. — Jeanne Deridder, boulevard de Belfort, 63. — Madeline Mullier, rue Moiere, cour Daloiseire, 3.

Décès. — Gaston Capet, 1 mois 21 jours, rue de Jemmapes, 13. — Juliette Mérou, 65 ans, rue de l'Indre prolongée. — Charles Vantighem, 40 ans, rue Blanchemaisle, 92. — Jeanne Broit, 4 mois, rue des Fossés cour Despres, 64. — Klodie Demouleuvre, 18 mois, Hôtel-Dieu. — Jules Gilbert, 1 mois, rue Nepesta, 32. — Madeleine Hasson, 7 ans, rue de Valenciennes, 40. — Amélie Nys, 71 ans, rue de Lanoy, cour Dufermont, 5.

Tourcoing. — Naissances. — Marcel Prevost, à la Blanche-Porte. — André Delannoy, rue du Tilleul. — Marie Vandenhove, Pout de Neuville. — Henri Haquette, rue Près de la Baillie. — Yvonne Parrot, rue Noire. — Marcelle Delastre, rue Belle-Vue. — Paul Her, rue de Phalempin.

Décès. — Carlos Benque, 17 ans, rue Chêne Houplines. — Cyrille Delannoy, 21 ans, rue Nolle. — Joseph Dupuis, 40 ans, rue de Roubaix. — Germaine Bouffier, 1 an, rue Grétry.

Le Gérant, Charles PAPY

Imprimerie de l'« Égalité », 23, rue de Fives, 23

FEUILLETON NUMÉRO 61

LE CONTE

de Monte-Cristo

PAR

Alexandre DUMAS

XX

LE CIMETIERE DU CHATEAU D'IF

Dantès se rappela effectivement que depuis qu'il était au château d'If il ne s'était point fait la barbe.

— Oui, dit-il, c'est un vœu que j'avais fait à Notre-Dame de Pi de la Grolle, dans un moment de danger, d'être dix ans sans couper mes cheveux ni ma barbe. C'est aujourd'hui l'expiration de mon vœu, et j'ai failli me raser pour mon anniversaire.

— Maintenant, qu'allons-nous faire ? demanda Dantès.

— Hélas ! répondit Dantès, ce que vous voudrez : la felouque que je montais est perdue, le capitaine est

comme vous le voyez, j'ai échappé au même sort, mais absolument nu ; heureusement, j'esuis assez bon matelot ; jetez-moi dans le premier port où vous relâcherez, et je trouverai toujours de l'emploi sur un bâtiment marchand.

— Vous connaissez la Méditerranée ?

— J'y navigue depuis mon enfance.

— Vous savez les bons mouillages ?

— Il y a peu de ports, même des plus difficiles, dans lesquels je ne puisse entrer et dont je ne puisse sortir les yeux fermés.

— Eh bien ! dites donc, patron, demandai le matelot qui avait crié courage à Dantès, si le camarade dit vrai qui empêche qu'il ne reste avec nous ?

— Oui, s'il dit vrai, dit le patron d'un air de doute mais dans l'état où est le pauvre diable, on promet beaucoup, qu'il t'enir ce que l'on peut.

— Je tiendrai plus que j'en ai promis, dit Dantès.

— Oh ! t'en fit le patron en riant, nous verrons cela.

— Quand vous voudrez, reprit Dantès en se relevant. Où allez-vous ?

— A Livourne.

— Eh bien ! alors, au lieu de courir des bordées qui vous font perdre un temps précieux, pourquoi ne serrez-vous pas tout simplement le vent au plus près ?

— Parce que nous irions donner droit sur l'île de Rion.

— Vous en passerez à plus de vingt brasses.

— Prenez donc le gouvernail, dit le patron, et que nous jugions de votre science.

Le jeune homme alla s'asseoir au gouvernail, s'assura par une légère pression que le bâtiment était obéissant ; et, voyant que, sans être de première finesse, il ne se refusait pas :

— Aux bras et aux boulines ! dit-il. Les quatre matelots qui formaient l'équipage coururent à leur poste, tandis que le patron les regardait faire.

— Halez ! continua Dantès.

Les matelots obéirent avec assez de précision.

— Et maintenant amarez bien ! Cet ordre fut exécuté comme les deux premiers, et le petit bâtiment, au lieu de continuer de courir des bordées commença de s'avancer vers l'île de Rion, près de laquelle il passa, comme l'avait prédit Dantès, en la laissant par tribord, à une vingtaine de brasses.

— Bravo ! dit le patron.

— Bravo ! répétèrent les matelots.

Et tous regardèrent, émerveillés, cet homme dont le regard avait retrouvé une intelligence et le corps une vigueur qu'on était loin de soupçonner en lui.

— Vous voyez, dit Dantès en quittant la barre, que je pourrai vous être de quelque utilité, pendant la traversée du moins. Si vous ne voulez pas

de moi à Livourne, eh bien ! vous me laisserez là ; et, sur mes premiers mois de soldé, je vous rembourserai ma nourriture jusque-là et les habits que vous allez me prêter.

— C'est bien, c'est bien, dit le patron ; nous pourrions nous arranger si vous êtes raisonnable.

— Un homme vaut un homme, dit Dantès ; ce que vous donnez aux camarades vous me le donnez, et tout sera dit.

— Ce n'est pas juste, dit le matelot qui avait tiré Dantès de la mer, car vous en savez plus que nous.

De quel diable le matelot ? Cela le regardait ? J'appuyai le patron ; chacun est libre de s'engager pour la somme qu'il lui convient.

— C'est juste, dit Jacopo ; c'était une simple observation que je faisais.

— Eh bien ! tu ferais bien mieux encore de prêter à ce brave garçon, qui est tout nu, un pantalon et une vareuse, si toutefois tu en as de rechange.

— Non, dit Jacopo, mais j'ai une chemise et un pantalon.

— C'est tout ce qu'il me faut, dit Dantès ; merci, mon ami.

Jacopo se laissa glisser par l'écoutille, et remonta un instant après avec les deux vêtements, que Dantès revêtit avec un indécible bonheur.

— Maintenant, vous faut-il encore autre chose ? demanda le patron.

— Un morceau de pain et une seconde gorgée de cet excellent rhum dont j'ai déjà goûté ; car il y a bien longtemps que je n'ai rien pris.

En effet, il y avait quarante heures à peu près.

On apporta à Dantès un morceau de pain, et Jacopo lui présenta la gorgée.

— La barre à bâbord ! cria le capitaine en se retournant vers le timonier.

Dantès jeta un coup d'œil du même côté en portant la gorgée à sa bouche, mais la gorgée resta à moitié chemin.

— Tiens ! demanda le patron, que se passe-t-il donc au château d'If ?

En effet, un petit nuage blanc nuage qui avait attiré l'attention de Dantès, venait d'apparaître, couronnant les créneaux du bastion sud du château d'If.

Une seconde après, le bruit d'une explosion lointaine vint mourir à bord de la tartane.

Les matelots levèrent la tête en se regardant les uns les autres.

— Que veut dire cela ? demanda le patron.

— Il se sera sauvé quelque prisonnier cette nuit, dit Dantès, et l'on tire le Canon d'alarme.

Le patron jeta un regard sur le jeune homme, qui, en disant ces paroles, avait porté la gorgée à sa bouche ; mais il le vit s'écrouler la liqueur qu'elle contenait avec tant de calme et de satisfaction, que, s'il eût un soupçon quelconque, ce soupçon ne fit que traverser son esprit et mourut aussitôt.

— Voilà du rhum qui est diablement fort, fit Dantès, essayant avec la manche de sa chemise son front ruisselant de sueur.

— En tout cas, murmura le patron en le regardant, si c'est lui, tant mieux ; car j'ai fait là l'acquisition d'un fier homme.

Sous le prétexte qu'il était fatigué, Dantès demanda alors à s'asseoir au gouvernail. Le timonier, enchanté d'être relâché dans ses fonctions, consulta de l'œil le patron, qui lui fit de la tête signe qu'il pouvait remettre la barre à son nouveau compagnon.

Dantès ainsi placé put rester les yeux fixés du côté de Marseille.

— Quel quantième du mois tenons-nous ? demanda Dantès à Jacopo, qui était venu s'asseoir auprès de lui en perdant de vue le château d'If.

— Le 23 février, répondit celui-ci.

— De quelle année ? demanda encore Dantès.

— Comment de quelle année ! Vous demandez de quelle année ?

— Oui, reprit le jeune homme, je vous demande de quelle année ?

— Vous avez oublié l'année où nous sommes ?

— Que voulez-vous ? J'ai eu si grande peur cette nuit, dit en riant Dantès, que j'ai failli en perdre l'esprit ; si bien que ma mémoire en est demeurée toute troublée : je vous demande donc, le 28 de février, de quelle année nous sommes ?

— De l'année 1829, dit Jacopo.

Il y avait quatorze ans, jour pour jour, que Dantès avait été arrêté.